

## **AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)**

**Numéro de l'appel d'offres :** 30004546A

Ce besoin concerne Pêches et Océans Canada.

**Titre : Affrètement d'un navire spécialisé dans la pêche à la senne bourse pour capturer des harengs vivants dans le secteur ouest de la division 4S de l'OPANO**

### **Objectif**

L'objectif général du projet est de marquer des harengs à l'aide d'émetteurs acoustiques dans le secteur ouest de la division 4S (Côte-Nord du Québec, comprend les zones unitaires 4Si, 4Sy et 4Sz; Figure 1) pour déterminer les patrons de migration et les taux de mélange des stocks de hareng de ce secteur. Le navire de pêche nolisé devra capturer des harengs vivants à l'aide d'une senne bourse afin de procéder au marquage des harengs capturés.

Pour ce faire, le fournisseur devra :

- Coordonner les activités de pêche;
- Aider le personnel du MPO à manipuler les spécimens vivants;
- Assister le personnel du MPO dans la prise de mesures biologiques des échantillons de pêche et dans la saisie de certaines données (e.g. latitude/longitude des coups de senne ou des mouillages);
- Assister le personnel du MPO dans le déploiement de récepteurs à relargage acoustique à quelques stations déterminées en fonction des lieux de pêche;
- Congeler des échantillons de hareng à bord du navire, bien documenter les informations sur la boîte et également insérer une étiquette dans le sac;
- Suivre les instructions fournies par le personnel du MPO à bord du bateau de pêche et par le chef de mission scientifique;
- Fournir deux bassins d'environ 800 litres (i.e. *Xactic*) et les alimenter par une pompe en continu à l'aide d'eau de mer fraîche et propre.

Le fournisseur ne pourra pas faire de débarquements commerciaux à quai au cours du contrat avec le MPO puisqu'il pêchera en vertu d'un permis scientifique fourni par le MPO.

### **Contexte**

Le secteur des Sciences de Pêches et Océans Canada (MPO) a pour mandat de fournir l'information scientifique essentielle à la conservation et l'utilisation durable des ressources des pêches. Les scientifiques évaluent l'état des stocks et conseillent les gestionnaires et industriels des pêches sur les mesures de conservation et de gestion à adopter pour protéger les espèces exploitées. Ils effectuent également des recherches sur la biologie, l'écologie et la physiologie des invertébrés et des poissons marins, ainsi que sur les facteurs qui en influencent l'abondance, le recrutement, la croissance et la reproduction.

L'objectif de ces travaux est de développer des stratégies de conservation qui assurent une exploitation durable des ressources, par l'augmentation des données disponibles sur les patrons de migration des stocks de hareng du nord du golfe du Saint-Laurent. Le hareng est un poisson pélagique ayant un rôle écologique majeur puisqu'il est la proie de plusieurs prédateurs, dont certaines espèces d'importance commerciale. Il supporte également d'importantes pêcheries commerciales dans les divisions 4R, 4S, 4TVn et 4VWX de l'OPANO.

## Portée des travaux

Le navire de pêche nolisé devra parcourir l'itinéraire fourni par le MPO afin de ratisser le secteur visé par le projet. Le navire de pêche devra capturer des harengs à l'aide de sa senne bourse lorsque des agrégations de harengs seront détectées par l'échosondeur le long du trajet parcouru et que les conditions du fond, les courants (et vent) et que la profondeur du banc de poissons s'y prêtent.

Les harengs devront être capturés vivants de manière à resserrer suffisamment le banc, mais pas trop, afin de remonter les spécimens à bord à l'aide d'une épuisette. Les harengs seront maintenus dans un vivier (i.e. *Xactic* d'environ 800 litres) alimenté en eau de mer fraîche avec un débit suffisant (i.e. minimum de 3-4 renouvellements dans le bassin par heure). Un sous-échantillon de hareng devra être conservé (n=55) et congelé pour chaque coup de senne qui aura permis de capturer suffisamment de harengs pour marquer au moins 30 individus. Un maximum de 110 harengs pourraient être marqués, en deux ou trois tours de marquage.

Une fois les procédures de marquage complétées, les harengs marqués seront gardés sous observation 1-2 heures dans un deuxième bassin avant d'être relâchés. Les harengs marqués devront être relâchés avec des harengs non marqués, et à un endroit où se trouve une agrégation de harengs si possible.

La période initiale du contrat devrait débuter en octobre jusqu'au 30 novembre 2023. La durée du projet (jours en mer) est d'environ 5 jours. Le fournisseur aura jusqu'au 30 novembre 2023 pour livrer les données et les échantillons congelés, s'il y a lieu. Le nombre exact de jours en mer sera dépendant de la météo et sera déterminé par le scientifique du MPO en charge en consultation avec le fournisseur.

Le fournisseur sera payé selon le nombre de jours en mer et à quai. Les jours en mer incluent les journées durant lesquelles le navire est à la recherche d'agrégations de harengs accompagné par le personnel du MPO. Un jour en mer pourra être comptabilisé même si aucun poisson n'est capturé conditionnellement à ce qu'un membre de l'équipe scientifique du MPO juge que l'équipage du bateau de pêche a travaillé assidûment. Les journées de travail seront de 24 heures par jour.

Le chargement des équipements et l'accueil du personnel scientifique du MPO auront lieu et se termineront à Natashquan (Qc). Les jours de transit pour se rendre au port de chargement et de déchargement avant le début du contrat (Natashquan, Qc) ne seront pas comptabilisés comme jours de mer et ne pourront pas être facturés.

Une fois le projet débuté, les journées décrites ci-dessous seront considérées comme journée à quai et pourront donc être facturées au tarif spécifié dans la section Prix Proposés :

- Les jours de chargement et de déchargement de l'équipe scientifique, si requis;
- Les journées de mauvaises conditions météorologiques obligeant le navire de pêche nolisé à rester à quai.

Les journées d'arrêt à quai en raison d'un bris des équipements du navire de pêche ne seront pas comptabilisées comme jour de mer ou journée à quai. Elles ne pourront pas être facturées.

Le navire nolisé devra suivre les directives du chef de mission (scientifique) du MPO.

Le navire de pêche devra parcourir la zone unitaire 4Sy en priorité, sauf si le chef de mission du MPO en décide autrement. Les aides pêcheurs devront assister le personnel du MPO à la récolte des échantillons. Ils devront aider à dénombrer un sous-échantillon de harengs intacts, les mettre en boîte et les congeler à bord du navire de pêche.

La pêche se fera à l'aide d'une senne bourse, dont le maillage est adéquat pour la capture de petits pélagiques comme le hareng.

Le fournisseur doit fournir les aide-pêcheurs, le bateau et les équipements nécessaires (équipement de pêche, matériel de réparation, congélateur, etc.). Le matériel pour le marquage, les boîtes pour les échantillons de poisson et les sacs de plastique seront fournies par le MPO.

Le fournisseur sera en charge de gérer ses réserves en carburant, frais à quai, en nourriture et autres besoins.

Le pêcheur devra prendre à son bord deux membres du personnel scientifique du MPO et leur fournir les repas pour la durée du projet. L'équipage sera informé des allergies ou intolérances alimentaires du personnel scientifique. Le personnel du MPO apportera des combinaisons de survie destinées à l'équipage scientifique.

Le bateau et le matériel de pêche devra être prêt, en bon état de marche et avoir été testé avant l'attribution du contrat afin qu'il soit opérationnel à la date initiale. Il est important qu'une trousse de réparation des accrocs/dommages à la senne soit disponible sur le navire lors des opérations.

### **Exigences en matière de sécurité**

Clause de sécurité no 1 – Pas d'exigence en matière de sécurité, **escorte requise sur les sites du MPO, à l'exception des zones publiques ANNEXE A**

- Ni le fournisseur ni quelque personne que ce soit qui est affecté à des travaux relatifs au contrat ou de l'entente NE DOIT avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS.
- Ni le fournisseur ni quelque personne affectée à des travaux relatifs au contrat ou à l'entente NE DOIT avoir accès sans escorte aux zones d'accès restreint des installations de Pêches et Océans Canada ou aux navires de la Garde côtière canadienne.
- Le fournisseur et toutes les personnes affectées à des travaux relatifs au contrat ou à l'entente NE DOIVENT retirer aucun renseignement ou bien PROTÉGÉ ou CLASSIFIÉ des sites du MPO.
- Aucun contrat de sous-traitance ou entente au tiers ne peut être octroyé sans l'obtention préalable de la permission écrite de l'autorité contractante (AC), c'est à dire qu'une nouvelle LVERS doit être traitée au même titre que le contrat initial.

### **Durée du contrat**

La durée du contrat s'étendra à partir de la date de l'attribution du contrat jusqu'au 29 novembre 2023 inclusivement.

### **Autorité contractante**

**Nom** : Marie-Carmen Sedji

**Numéro de téléphone** : 506-478-7358

**Courriel** : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca

### **Demandes de renseignements**

Les demandes de renseignements relatives à la présente demande de soumissions doivent être soumises à l'autorité contractante mentionnée ci-dessus. NOUS INFORMONS LES SOUMISSIONNAIRES QUE « ACHATSCANADA.CANADA.CA » N'EST PAS CHARGÉ DE DIFFUSER LES DOCUMENTS D'INVITATION À SOUMISSIONNER. La Couronne se réserve le droit de négocier avec n'importe quel fournisseur pour tout approvisionnement. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.